

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 5741**

### Intitulé

*L'accès à la certification n'est plus possible*

DNSEP : Diplôme national supérieur d'expression plastique Créateur concepteur d'expressions plastiques option art, design, communication (DNSEP)

Nouvel intitulé : Créateur concepteur d'expressions plastiques option art, design, communication (DNSEP)

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
DELEGATION AUX ARTS PLASTIQUES (DAP)	Directeur régional des affaires culturelles

### Niveau et/ou domaine d'activité

**I (Nomenclature de 1969)**

**7 (Nomenclature Europe)**

**Convention(s) :**

**Code(s) NSF :**

132f Dessin d'art appliqué au stylisme et au design

**Formacode(s) :**

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

\* Concevoir et mener à bien un projet de création original dans le champ des arts visuels, du design et de la communication visuelle. \* Expertiser et rendre compte de la scène artistique internationale, concevoir des modalités de diffusion adaptées et les mettre en œuvre. \* Négocier les modalités de production, de diffusion et de commercialisation de l'œuvre ou du produit de création, ainsi que des droits dérivés et accompagner ces activités. \* Transmettre par des interventions dans le cadre d'un enseignement supérieur en arts plastiques.

\* Maîtriser les étapes de la conduite du projet : conception (recherche documentaire et iconographique, repérages, esquisses), expérimentation (maquettes, modèles...), réalisation, évaluation, réception. \* Être capable, par la forme et la matière, d'exprimer l'intention de l'auteur au service d'une œuvre ou d'un produit de création.

\* Être capable de faire des propositions singulières ou innovantes.

\* S'être approprié et être en capacité de mobiliser des connaissances théoriques (philosophie, esthétique, sociologie, histoire de l'art et de l'architecture, histoire des formes et théorie de la couleur, sémiotique, sciences de l'information ...).

\* S'être approprié et être en capacité de mobiliser des connaissances scientifiques et technologiques relatives aux techniques (peinture, dessin, sculpture, gravure, photographie, numérique ...), supports (traditionnels, audiovisuels, multimédias) et matériaux (matériaux naturels ou synthétiques, matériaux et structures virtuels, matériaux avancés de haute technologie).

\* Maîtriser la démarche de l'analyse conceptuelle et formelle d'œuvres ou objets de création en l'inscrivant dans un contexte culturel, historique et social.

\* Maîtriser différents modes d'expression : expression orale, expression écrite, expression par la création (ex. mémoire sous forme de BD), par l'exposition ...

### Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Tous secteurs

Postes caractérisés par l'autonomie et la créativité, que l'activité s'inscrive dans le cadre de la réponse à des commandes ou qu'elle soit d'initiative personnelle : Cf. artiste plasticien, concepteur-créateur en design, critique d'art, commissaire d'exposition, professeur des écoles nationales supérieures d'art, professeur des écoles territoriales supérieures d'art, etc. Dans les fonctions de direction artistique notamment, postes caractérisés en outre par la responsabilité managériale.

### Codes des fiches ROME les plus proches :

B1101 : Création en arts plastiques

E1205 : Réalisation de contenus multimédias

### Réglementation d'activités :

sans objet

### Modalités d'accès à cette certification

#### Descriptif des composantes de la certification :

Descriptif des composantes de la certification : Pour un candidat après formation :

On obtient le diplôme avec 300 crédits ECTS, dont 275 par un contrôle continu en cours de formation et 25 par une épreuve devant un jury

Pour un candidat VAE :

L'évaluation ne se fait pas en crédits. Le jury décide de l'attribution ou de la non-attribution du diplôme.

Le bénéfice des composantes acquises peut être gardé sans limite.

**Validité des composantes acquises : illimitée**

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION

QUINON

COMPOSITION DES JURYS

Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Cinq membres, dont trois au moins appartiennent aux milieux professionnels
En contrat d'apprentissage	X	sans objet
Après un parcours de formation continue	X	sans objet
En contrat de professionnalisation	X	sans objet
Par candidature individuelle	X	sans objet
Par expérience dispositif VAE prévu en 2005	X	Cinq membres, dont trois au moins appartiennent aux milieux professionnels

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
Certifications reconnues en équivalence : Accord avec le ministère chargé de l'enseignement supérieur pour organiser l'équivalence entre les formations universitaires et les études en école d'art	

#### Base légale

##### Référence du décret général :

Référence arrêté création Création par décret du 25 septembre 1975, remplacé par le décret n° 88-1033 du 10 novembre 1988 modifié par le décret n°97-1201 du 24 décembre 1997 et portant organisation de l'enseignement des arts plastiques dans les écoles nationales, régionales et municipales d'art habilitées par le ministre chargé de la culture

##### Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

arrêté du 16 février 2006 publié au JO du 5 mars 2006 portant enregistrement au répertoire national de certification professionnelle

##### Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Arrêté du 6 mars 1997 (modifié par l'arrêté du 10 juillet 1997, l'arrêté du 19 mars 2003, l'arrêté du 28 septembre 2005 et l'arrêté du 13 novembre 2006 ) relatif à l'organisation des études conduisant au diplôme national d'arts et techniques et au diplôme national supérieur d'expression plastique

##### Références autres :

Arrêté du 6 février 2008 publié au Journal Officiel du 21 février 2008 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour deux ans, avec effet au 21 février 2008 jusqu'au 21 février 2010.

#### Pour plus d'informations

##### Statistiques :

##### Autres sources d'information :

[www.culture.gouv.fr](http://www.culture.gouv.fr)

<http://www.culture.gouv.fr>

##### Lieu(x) de certification :

##### Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Six écoles nationales supérieures d'art :

Bourges (DNSEP art), Cergy-Pontoise (DNSEP art), Dijon (DNSEP art, design), Limoges-Aubusson (DNSEP art, design), Nancy (DNSEP art, communication, design), Nice (Villa Arson) (DNSEP art).

Quarante écoles supérieures d'art relevant des collectivités territoriales :

Aix-en-Provence (DNSEP art), Amiens (DNSEP design), Angers (DNSEP art, communication, design), Angoulême-Poitiers EESI (DNSEP communication art numérique et DNSEP art création numérique), Annecy (DNSEP art), Avignon (DNSEP art et DNSEP art conservation-restauration des œuvres peintes), Besançon (DNSEP art et communication), Bordeaux (DNSEP art, design et communication), Brest (DNSEP art et design), Caen (DNSEP art, communication), Cambrai (DNSEP communication), Clermont-Ferrand (DNSEP art), Dunkerque (DNSEP art), Fort-de-France (DNSEP art, design d'objet), Grenoble (DNSEP art),

Havre (DNSEP art et communication), Le Mans (DNSEP art), Le Port (DNSEP art paysage), Lorient (DNSEP art), Lyon (DNSEP art, design d'espace), Marseille (DNSEP art, communication, design), Metz (DNSEP art, communication), Montpellier (DNSEP art), Mulhouse (DNSEP art, design graphique et design textile), Nantes (DNSEP art, communication, design), Nîmes (DNSEP art), Orléans (DNSEP design, communication), Pau (DNSEP design graphique multimédia), Perpignan (DNSEP art), Quimper (DNSEP art), Reims (DNSEP art, design objet, design graphique multimédia), Rennes (DNSEP art, communication, design), Rouen (DNSEP art), Saint-Etienne (DNSEP art, communication,

design), Strasbourg (DNSEP art, DNSEP art objet, DNSEP communication didactique visuelle, DNSEP communication illustration, DNSEP communication graphisme, DNSEP design, DNSEP design scénographie, DNSEP design objet), Tarbes (DNSEP art), Toulon (DNSEP art), Toulouse (DNSEP art, communication, design), Tourcoing (DNSEP art), Tours (DNSEP art, DNSEP art conservation-restauration des œuvres sculptées), Valence (DNSEP art), Valenciennes (DNSEP art, DNSEP design d'espace).

**Historique de la certification :**

Le Ministère de la culture et de la communication a créé ce diplôme par décret du 25 septembre 1975, remplacé par le décret du 10 novembre 1988 modifié, en rapprochant et harmonisant de dispositifs de formation préexistants. En effet, le réseau des écoles supérieures d'art a émergé et s'est développé tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle le plus souvent à partir d'initiatives locales. Ainsi, parmi les écoles nationales, l'école de Limoges a été créée comme lieu d'application lié aux industries de la région, celle de Bourges (1882) est directement issue de la tradition du feu et de la céramique, celle d'Aubusson (nationalisée en 1884) est issue de la manufacture royale de tapisserie. Les réformes conduites à partir de 1972 ont produit pleinement leurs effets en trente ans d'application : elles ont structuré les écoles en un réseau homogène mettant en avant le principe de polyvalence et de projet personnel de l'étudiant, ainsi que le lien avec la création contemporaine..

L'organisation des études conduisant à cette certification et la définition des modalités d'obtention du diplôme ont été actualisées régulièrement depuis 1988, notamment en 1997, en 2005 (mise en place de la validation des acquis de l'expérience) et 2006 (inscription du réseau des écoles supérieures d'art dans l'Espace européen de l'enseignement supérieur : introduction des crédits ECTS, L/M/D, semestrialisation des études) .

**Certification précédente :** Créateur-Concepteur d'expressions plastiques, option art, design, communication (DNSEP)

**Certification suivante :** Créateur concepteur d'expressions plastiques option art, design, communication (DNSEP)